

Malgré nos demandes, le compte rendu officiel du conseil d'école du 4 novembre 2011 ne restitue pas la totalité des échanges s'y sont tenus.

Nous nous devons donc de diffuser un compte rendu complété qui rapporte tous les points abordés et qui tient compte de nos propos pendant ce conseil.

Conseil d'école élémentaire du vendredi 04 novembre 2011

COMPTE RENDU

PERSONNES PRESENTES :

Equipe Enseignante : Mme HOAREAU Catherine, Directrice
BOURGEONNIER Valérie – CABITEN Eve – LEZAUD Prisca – MARTINI Christine -
MARTINI Hélène – ROCHE Sandrine – NOLOT Valérie – PAOLI Sandra – PESQUIE
Nathalie - RICARD Jérôme – DEVEZE Judith – WASNIEWSKI Sylvain

Représentant de la Mairie: M. Laurent MANIFACIER et Mme YOUINOU-ESCRIVA

Représentants F.C.P.E. : BERUTTO Nicolas - DUPREZ Angélique - DEBRET Michaël -
BOUVIER Amandine - POUSSINEAU-MERCIER Séverine - DILLY Delphine - BERNARD
Nathalie - ROMISCH Céline (suppléante)

Représentants P.E.E.P. : BATTAULT Valérie –LAGOZNY Sidonie– MONNOT Valérie –
RAJON Cécile PIQUE Philippe.

DDEN: Mme MARQUETTO

Pas d'ordre du jour communiqué, faute de secrétaire.

1/La directrice signale un incident survenu ce jour : le tableau de la classe du CE2B s'est décroché du mur. Il est tombé en heurtant l'intervenante musicale, qui est blessée à priori sans gravité. Le tableau était fixé uniquement par le bas et s'est décroché du mur.

La directrice a demandé aux services techniques (ST) de vérifier les fixations des tableaux de chaque classe.

2/ Travaux de réfection du bâtiment du RASED :

Ils ont commencé cet été mais de l'amiante a été détectée. Ces travaux durent donc plus longtemps que prévu. Les enseignants des classes CE1 et CM1A, jouxtant cette partie de l'école, ne pouvant plus faire cours à cause du bruit occasionné par ces travaux, déménageront provisoirement dans le centre aéré pour 15 jours (durée annoncée des gros travaux). Le déménagement sera effectué par les ST mercredi 9 novembre. Par conséquent, les horaires de récréation seront rallongés de 5 mn (temps nécessaire aux 2 classes délocalisées pour aller et revenir de la cours).

La mairie précise qu'une étude est actuellement en cours pour détecter toute trace éventuelle d'amiante dans l'école.

3/ Foyer d'accueil de l'Eau Vive (EV) :

2 enfants de l'EV posent problème. La directrice rappelle que ces deux élèves ont fugué, à la suite de quoi a eu lieu une sorte de conseil de discipline pour essayer de leur faire comprendre la gravité de cet acte.

Le premier, en CE2, bénéficiait l'an passé de la présence d'un AVS sur la totalité du temps scolaire (24H). Il ne l'a plus que 12H cette année. Faute de soins appropriés (refusés par l'autorité parentale), le médecin scolaire a demandé la déscolarisation. Cette décision a été transmise à l'Inspectrice de l'Education Nationale (IEN) qui a fait suivre à l'Inspecteur d'Académie (IA) : la décision lui appartient. Cette demande est faite dans le but de faire accélérer les choses : soit des soins appropriés, soit le placement de l'enfant dans un établissement spécialisé. Il est précisé que cet enfant possède de réelles capacités intellectuelles.

Le second, en CM2, est déscolarisé depuis le 27/09. Compte tenu de son comportement violent, l'EV ne l'amène plus à l'école. Une équipe éducative sera mise en place à partir du 1^{er} décembre.

L'enseignante de cet enfant exprime son désarroi. Elle essaie de l'aider comme elle le peut et avec les outils qu'elle a, mais espère vivement que cet enfant pourra bénéficier d'une aide adéquate.

Elle souligne également l'intelligence de cet enfant.

Mme Hoareau relève le mérite des enseignants qui travaillent avec ces enfants au sein de leur classe.

La PEEP s'inquiète de la présence de ces enfants aux côtés des autres enfants de l'école, notamment pendant la récréation. La directrice précise que ces enfants ont été puni de récréation, ou sont étroitement surveillés par l'AVS.

Mme Marchetto demande ce qui est prévu, dans l'immédiat et à plus long terme, pour ces enfants. Actuellement, la situation est gérée au jour le jour entre la directrice et l'E.V. : les enfants sont soit à l'école, soit au foyer.

Les deux associations de parents manifestent leur inquiétude concernant la déscolarisation de ces deux enfants et le manque de perspective quant à leur avenir.

4/ Règlement intérieur :

Remis et lu en séance.

Voté à l'unanimité.

5/ Classes transplantées :

Cette année, les départs ont été limités à 2 classes. La directrice explique qu'au-delà de ce nombre, la gestion comptable est trop lourde.

Le CM1B et le CM2B ont réservé du 4 au 8 juin, en Ardèche. Il s'agit d'un projet artistique (un spectacle devrait être proposé aux parents en fin d'année) : chant, théâtre. Des visites culturelles sont également prévues, notamment sur le thème du Moyen-Age (château médiéval).

6/ Enseignement de l'allemand :

Les cours ont enfin débuté le 20 octobre, juste avant les vacances. Il s'agit de la même intervenante depuis plusieurs années, ce qui est très satisfaisant, car assure une continuité dans l'apprentissage.

Les enfants ayant choisi cette langue, ont 2 cours de 3/4 d'heure (mardi et jeudi).

Les effectifs sont en baisse : 4 CE1, 4 CE2, 5 CM1, 12 CM2.

La FCPE fait de nouveau la demande de prévoir des actions afin de promouvoir l'apprentissage de cette langue, notamment avec le passage de la Deutsch mobile dans l'école, de l'intervenante dans les classes de CP.

La FCPE propose son aide dans l'organisation de ces démarches afin qu'elles soient faites systématiquement tous les ans.

7/ Intervenant sport :

M. Olivier Serra vient d'être papa. Prévoir son remplacement en cas de congé parental. La mairie prend note.

Olivier a signalé la disparition des plots, l'école en a recommandé.

8/ Chorale :

Cette année, se sont les enseignants qui ont choisi le thème : l'eau. Ils réfléchissent ensemble au programme des chansons.

9/ Salle informatique :

Problème de code d'accès sur le poste maître. La salle n'a toujours pas été utilisée.

A noter que le ménage n'y est pas fait.

La mairie demande comment est utilisée l'ancien local informatique : ONET y stocke ses chariots et ses produits. Mme Hoareau a demandé le double des clés pour avoir accès aux archives qui y sont toujours entreposées.

10/ Sorties :

Effectuées :

- Expo des chasseurs de Coudoux : CP A et B + CE2 A et B
- SABA : aménagement du bord de l'Arc : CE1/CE2 + CE2A : correspond parfaitement au programme de ce niveau. A pieds, gratuit.
Penser à reconduire cette initiative en mai pour l'année suivante.
- Musée Granet : CP/CE1 = CE2B + CM1B + CM1/CM2

Prévue : Grand Théâtre de Provence : CM1B le 17/11 + CP/CE1 en février

Suite à la demande d'un parent, la Directrice précise que chaque enseignant choisit comme il le souhaite les parents accompagnateurs des sorties.

A noter que cette année, les CP participeront à l'activité piscine : pour se faire, les séances des CE1 et CE2 ont été réduites (10 semaines au lieu de 15)

11/ Cross :

La directrice explique que le cross ne pourra pas être reconduit de la même façon que les années précédentes à savoir par l'école et la FCPE ; en effet, l'IEN lui a signifié que l'école devait être la seule organisatrice de cet événement mais pouvait faire appel à l'ensemble des parents volontaires. La FCPE rappelle qu'elle ne s'attribue pas l'organisation et peut très bien restée délégitimée du cross uniquement. Le projet ne fait plus l'unanimité au sein de l'équipe enseignante, il n'est donc pas reconduit.

12/ rencontres sportives□ :

Certains sports sont à l'étude : rencontre de tchoukball, tournois de tèque ou autre. Pour le moment rien n'est défini. □ A noter que les enseignants vont suivre une formation sur la randonnée en colline de Coudoux; cela sera peut-être source d'inspiration.

13/ RASED et soutien:

Disparition du poste de maître G.

La dernière enseignante spécialisée du RASED intervenant à Coudoux a dû insister auprès de l'inspection pour garder son nombre d'heures et ne pas quitter l'école. Même si, cette année, les effectifs réduits dans certaines classes facilitent le travail, il n'en reste pas moins que quelques élèves en difficultés justifient la présence de cette enseignante spécialisée.

Mme Roche a été nommée à 100% sur l'école. Elle occupe donc un ¼ de son temps en soutien aux enfants qui en ont besoin, pour les classes de CP, CE1, CE1/CE2. Elle intervient soit dans la classe auprès de l'enfant, soit elle le prend à part. Elle précise qu'elle ne fait absolument pas le même travail qu'un enseignant spécialisé du RASED.

La FCPE demande si cet effectif d'encadrement spécialisé est suffisant sur l'école ou s'il y a encore des besoins. La directrice précise qu'il serait préférable évidemment d'avoir plus d'heures de

spécialistes du Rased afin d'accompagner au mieux les élèves et ne pas gérer que les quelques cas les plus nécessaires.

14/ Projet d'école :

- défis mathématiques
- volet scientifique : jardinage, SABA
- chorale

Ce projet a été rendu le 21/09/11

15/ Coopérative scolaire :

Le montant total des chèques récoltés en début d'année scolaire s'élève à 2 608€ ; ce qui représente 9,51€ par enfants : les enseignants ont décidé d'allouer un montant par classe en fonction du nombre d'enfants de la classe.

16/ Mairie, Travaux :

- La mairie demande à la directrice de penser à lui communiquer rapidement le budget pour l'an prochain.
- Des travaux ont été réalisés : peinture de 3 classes, de la salle des maîtres ; décision de renouveler le mobilier de certaines classes. Les travaux à effectuer sont choisis conjointement entre les ST et Mme Hoareau. Des lampes leds seront posées dans 2 classes « pilotes ». Si test concluant, cela sera fait dans les autres classes.
- L'évacuation de l'école se fait en 1mn20s. Le test de confinement reste à être effectué.
- Hygiène et propreté : la réunion de recadrage avec ONET aura lieu jeudi 10 novembre. L. Manificier demande à la directrice de lui faire remonter tous les problèmes. Il précise que si une personne de l'équipe d'entretien pose problème ou ne fait pas correctement son travail, il faut le lui signaler et passera l'info à ONET. Il a été constaté que les heures de ménage ne sont pas effectuées dans leur totalité. L.Manificier demandera à l'occasion de cette réunion quel produit peut être utilisé pour recouvrir les vomissements avant nettoyage. Le produit actuel ne convient pas.
- La mairie demande aux enseignants de bien faire l'appel des enfants qui vont en garderie. Ceci est déjà fait. Une enseignante soulève le problème des listes de cantine : en effet, chaque jour l'enseignant reçoit une liste avec les enfants inscrits le matin même à la cantine. Il faut penser à rajouter les enfants qui ont oublié de s'inscrire ou pour lesquels la badgeuse n'a pas fonctionné. L'enseignant doit demander « qui déjeune à la cantine ». Ce système permet une souplesse d'inscription appréciable pour les parents. Une inscription au trimestre avec possibilité d'annuler un repas le matin même est suggéré, mais ce n'est pas l'option qui a été choisie avec les badgeuses.

17/ effectifs de l'an prochain :

Mme Hoareau attire l'attention sur le fait que les effectifs sont à la baisse (64 CM2 partiront fin juin et 52 GS entreront au CP) ; ces chiffres ne tiennent pas compte des éventuelles arrivées liées aux nouvelles constructions dans le village.

18/ Projets proposés par la Peep :

- Mise en place et diffusion d'une liste par classe, de coordonnées téléphoniques de parents volontaires, pour que chacun puisse contacter une personne de la classe de son enfant en cas d'oubli des devoirs.
- Emmener 2 classes pour visiter le site de la patrouille de France à Salon de Provence par l'intermédiaire de Philippe Pique, réserviste. Le but de ce projet est de faire participer les enfants à la commémoration du 11 novembre. Il est également de rapprocher les enfants des anciens combattants. Lors de cette sortie, les enfants assisteraient à l'entraînement des pilotes, et discuteraient avec eux.

Les enseignants plus réservés sur la question de la participation des enfants à la commémoration du 11 novembre, pensent qu'il y a différents moyens de sensibiliser les enfants au devoir de mémoire : ce travail est déjà fait, notamment en CM1 et CM2.

Le Maire, très motivé par ce sujet, est prêt à payer le transport pour cette visite. Ce projet s'adresserait aux CM2A et CM1/CM2 (enfants qui ne partent pas en classe transplantées). La FCPE s'interroge sur la pertinence d'une visite sur la base de Salon et le lien avec le devoir de mémoire : amener des enfants sur un site militaire n'est pas anodin. Elle demande comment ce projet pourrait être intégré au programme. Selon la directrice plusieurs pistes : citoyenneté, patrie, connaissances géographiques. Mais elle ajoute que cela reste aux enseignants concernés par la sortie de l'intégrer dans leur programme. Il ne s'agit pour le moment que d'un projet.

Fin de séance à 20h30